

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE

OUEST AFRICAINE

La Commission

Le Président



ALLOCUTION DE S. E. M. SOUMAILA CISSE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION ECONOMIQUE ET
MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)
A L'OUVERTURE DU 8^{ème} SEMINAIRE REGIONAL DES MILIEUX
ECONOMIQUES ET SOCIAUX ACP-UE

Bamako, le 22 mai 2006

Monsieur le Ministre,

**Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs et les Représentants des Institutions
internationales et inter-africaines,**

Madame la Présidente du Comité Economique et Social Européen,

Monsieur le Secrétaire Général du Comité Economique et Social Européen,

Mesdames, Messieurs les Délégués,

**Mesdames, Messieurs les Représentants des Conseils Economiques et
Sociaux,**

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité de suivi ACP-UE,

**Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations
socioprofessionnelles internationales et régionales,**

Mesdames, Messieurs les Représentants de la Société civile malienne,

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine se réjouit de l'opportunité qui lui est offerte de s'adresser aux milieux économiques et sociaux ACP-UE, à l'occasion de la tenue du 8^{ème} séminaire régional, organisé par le Comité Economique et Social Européen.

Aussi, je voudrais vous remercier, Madame la Présidente, ainsi que tous les partenaires qui cheminent inlassablement avec nous, en vue de trouver les voies et moyens de renforcer la coopération entre l'Union Européenne et les pays ACP, pour nous avoir invités à ce séminaire, si important.

Je voudrais également remercier les autorités maliennes pour leur généreuse hospitalité.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Ce séminaire se tient à un moment où le processus de construction et de consolidation de l'UEMOA connaît des avancées significatives.

En effet, l'Union douanière est effective depuis six ans, la surveillance multilatérale des politiques économiques se consolide, l'harmonisation des cadres réglementaires est en cours et les politiques sectorielles se mettent en place.

Un programme économique régional a vu le jour. Il connaît un début de financement et n'attend plus que d'atteindre, dans sa mise en œuvre, sa vitesse de croisière.

Mais, en même temps que la construction de notre Union se poursuit, les tensions politiques et sociales persistent dans notre zone, risquant de compromettre des gains si difficilement acquis.

Dans ces conditions, le dialogue social peut servir comme puissant instrument dans la recherche de la paix, condition indispensable à tout développement durable.

C'est pour cette raison que la Commission de l'UEMOA a toujours encouragé et soutenu les initiatives de nos Etats membres visant à l'instauration, dans notre espace, du dialogue social comme mécanisme de participation des partenaires sociaux à la construction communautaire.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Notre Union, malgré les succès engrangés, reste confrontée à un certain nombre de défis.

Accroître de façon sensible les échanges intra-communautaires est un préalable qui renforce notre unité, nous approprie notre propre marché, rassure les investisseurs.

C'est le signe de la confiance de nos opérateurs en leur propre espace.

C'est pourquoi, nous nous ne laissons pas de former, de sensibiliser et de communiquer en direction des populations et des acteurs au développement de notre espace communautaire.

En plus de la campagne de communication multimédia, les leaders d'opinion ont été sollicités pour impliquer davantage les populations dans la mise en œuvre des réformes en matière commerciale et agricole.

Faire de chaque ressortissant de notre espace un citoyen et un acteur de l'intégration, est l'ultime défi à relever. C'est celui qui garantira la paix et la sécurité, utilisera le dialogue comme moyen de riposte aux conflits et consolidera durablement les acquis.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

Il nous faut parler de l'avenir et du proche avenir. Le proche avenir, c'est l'APE, l'Accord de Partenariat Economique, en négociation avec l'Union Européenne.

La dynamique de l'intégration économique dans l'UEMOA et dans la CEDEAO est appelée à se renforcer du fait de ces accords.

Une région plus ouverte, plus attractive et qui devrait profiter d'importants investissements du fait des meilleures pratiques de commerce et de bonne gouvernance.

C'est pourquoi, le défi de la libre circulation des biens et des services doit être relevé au plus tôt.

Aujourd'hui, rien ne justifie les nombreuses barrières sur nos routes et rien ne justifie non plus les barrières non tarifaires érigées dans nos administrations.

Nos économies sont, par ailleurs, confrontées à des pratiques anti-concurrentielles ou même déloyales de la part d'opérateurs économiques venant de pays tiers, sapant ainsi durablement les efforts fournis par tous ceux qui œuvrent au développement économique de notre région, pour le bien-être de nos populations.

Face à ces pratiques, la mise en place prochaine d'un dispositif de surveillance commerciale et l'installation de postes de douane juxtaposés sont quelques-unes des réponses récentes apportées par la Commission de l'UEMOA pour surmonter ces freins à l'intégration.

Mais pour nous, l'un des défis les plus importants est de mettre dans le cœur de chacun des 75 millions des ressortissants de l'Union, l'intégration régionale au quotidien.

L'APE pour nous, et c'est tout le sens des négociations, a une double dimension : Commerce et Développement.

Nous insistons sur Développement, car envisager les APE uniquement comme un simple accord commercial entre nos deux régions est tout simplement suicidaire.

C'est la raison pour laquelle, les négociateurs de la région s'obstinent à exiger un lien étroit entre Commerce et Développement dans l'accord de libre échange, qu'est l'APE.

Ce dernier ne constituera une opportunité pour le développement durable de la région que si, au-delà du volet purement commercial, il permet le développement des potentialités en ressources humaines, en capacités de production et d'investissement.

Il est, par conséquent, nécessaire de développer les capacités de production et la compétitivité des entreprises de la région afin qu'elles puissent résister à la concurrence qui sera créée par l'ouverture prochaine des marchés.

Comment, sans cela, créer et conserver des emplois ?

Comment, sans cela, donner espoir à des milliers de jeunes tentés par l'exode ?

En plus de la remise à niveau des entreprises de la région, nos négociateurs insistent sur la nécessité de financer les coûts d'un ajustement fiscal.

Nos Etats feront face à une perte de recettes qui, si elle n'est pas financée, pourrait compromettre les programmes d'intérêt général (éducation, santé) et la concorde sociale.

Nos négociateurs ont enfin conscience de la nécessité de bien identifier les intérêts économiques et sociaux à préserver et de défendre des positions de négociations prenant en compte les préoccupations des milieux économiques et sociaux.

L'intégration des opérateurs économiques et la société civile, dans les processus de formulation des réformes économiques et de négociations des accords commerciaux, nous paraît, donc, non seulement souhaitable mais indispensable.

Honorables invités,

Mesdames, Messieurs,

A la Commission de l'UEMOA, nous considérons une telle implication des milieux sociaux comme naturelle. En effet, depuis quelques années, la Commission conduit avec les partenaires sociaux et les Ministres en charge du travail des Etats membres de l'UEMOA une réflexion sur la création au sein de l'UEMOA d'un cadre tripartite de dialogue social.

Au cours d'une réunion tenue en 2005, les partenaires sociaux ont formulé un ensemble de propositions concernant ce cadre tripartite régional du dialogue social.

Ils souhaitent notamment voir intégrer ce cadre au schéma institutionnel de l'UEMOA, sous la forme d'un organe qui émettrait des avis sur l'impact des réformes projetées dans l'Union.

La Commission considère ces propositions avec la plus haute attention et devrait, dans les mois à venir, les soumettre aux organes de décision de l'Union.

En tout état de cause, la Commission se félicite déjà du dialogue social amorcé au niveau régional et de l'engagement de toutes les parties pour une institutionnalisation de ce dialogue.

Elle a déjà pris des dispositions pour une implication effective des milieux économiques et sociaux dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'APE.

A ce propos, nous voudrions porter à votre connaissance que la Commission de l'UEMOA organise ce jour même, à Dakar, un séminaire sur l'APE regroupant les membres de la Chambre Consulaire Régionale, afin d'échanger directement avec les opérateurs économiques sur cette question et sur leur rôle.

Le 8^{ème} séminaire régional du Comité Economique et Social Européen est une opportunité d'échanges permettant à la région ouest africaine de bénéficier de la longue expérience du Comité en matière de dialogue social et d'implication des milieux sociaux dans les transformations économiques et sociales.

Nous souhaitons plein succès à vos travaux et pouvons vous assurer de la disponibilité de la Commission de l'UEMOA à poursuivre son action en faveur du dialogue social au niveau régional et à collaborer avec le Comité Economique et Social Européen et les milieux sociaux pour une plus grande adhésion de tous les acteurs au projet historique de construction et de développement de la région Afrique de l'Ouest.

Je vous remercie.